

**PROVINCE DE QUÉBEC
M.R.C. LE GRANIT
MUNICIPALITÉ DE MILAN**

Séance ordinaire du conseil de la municipalité de Milan, tenue au Centre communautaire, ce **1 mai 2023** à 19h30.

Sont présents à cette séance:

Siège #1 - Bianka Côté
Siège #2 - Michel Rancourt
Siège #3 - Louiselle Gazaille Rouillard
Siège #4 - René Turcotte
Siège #5 - Francine Ross
Siège #6 - Linda Therrien

Est/sont absents à cette séance:

Formant quorum sous la présidence de monsieur le maire, Jacques Bergeron.
Sylvia Roy, directrice générale et greffière-trésorière, assiste également à cette séance.

1 OUVERTURE DE LA SÉANCE

Après vérification du quorum, monsieur le maire déclare la séance ouverte.

2 - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

- 1 - OUVERTURE DE LA SÉANCE
- 2 - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
- 3 - ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX
 - 3.1 - Séance ordinaire du 6 mars 2023
 - 3.2 - Séance ordinaire du 3 avril 2023
- 4 - RAPPORT DES ÉLUS
- 5 - BONS COUPS
- 6 - RAPPORT DE L'INSPECTEUR EN BÂTIMENT ET ENVIRONNEMENT
- 7 - FINANCES-GESTION DES SERVICES
 - 7.1 - Dépôt de l'état des revenus et dépenses
 - 7.2 - Acceptation des dépenses
 - 7.3 - Dépôt des états financiers 2022 - Raymond Chabot Grant Thornton
 - 7.4 - Budget 75e anniversaire de Milan
- 8 - VOIRIE -TRAVAUX PUBLICS
 - 8.1 - Rapport de l'inspecteur en voirie
 - 8.2 - Chlorure de calcium liquide 35% pour 2023
 - 8.3 - Vitesse 50 KM Saint-Léon
 - 8.4 - Demande de prix pour les travaux d'excavation et de transport pour l'année 2023
 - 8.5 - Travaux d'excavation emplacement jeux d'eau
- 9 - SÉCURITÉ PUBLIQUE ET CIVILE
 - 9.1 - Croix-Rouge - Amendement No.1 à l'Entente de service aux sinistrés
- 10 - LOISIRS-TOURISME
 - 10.1 - Adhésion 2023 SAE +
- 11 - HYGIÈNE DU MILIEU-RECYCLAGE
 - 11.1 - Compostage domestique
- 12 - LÉGISLATION
- 13 - VARIA
 - 13.1 - Prochaine séance ordinaire du conseil
- 14 - CORRESPONDANCE
- 15 - PÉRIODE DE QUESTIONS
- 16 - CLÔTURE ET LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé par René Turcotte et résolu à l'unanimité des membres du conseil que l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

3 - ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

3.1 - Séance ordinaire du 6 mars 2023

Copie du procès-verbal de la séance ordinaire du conseil tenue le 6 mars 2023, a été remise à tous les membres du conseil au moins 48 heures avant la tenue de la présente séance afin de leur permettre d'en prendre connaissance et ainsi nous dispenser d'en faire la lecture en séance;

En conséquence,

Il est proposé par Louiselle Gazaille Rouillard et résolu à l'unanimité des membres du conseil d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 6 mars 2023, tel qu'il apparaît au registre des procès-verbaux de la municipalité.

ADOPTÉE

3.2 - Séance ordinaire du 3 avril 2023

Reporté à la séance du 5 juin 2023.

4 - RAPPORT DES ÉLUS

Le maire fait un compte rendu de sa dernière rencontre à la MRC du Granit ainsi que les élus ayant des faits à partager.

2023-05
6363

5 - BONS COUPS

6 - RAPPORT DE L'INSPECTEUR EN BÂTIMENT ET ENVIRONNEMENT

L'inspecteur en bâtiment et environnement présente son rapport concernant le nombre de permis et certificats émis : pour la période du mois d'avril 2023.

Rénovation	:	4
------------	---	---

ADOPTÉE

7 - FINANCES-GESTION DES SERVICES

7.1 - Dépôt de l'état des revenus et dépenses

La directrice générale dépose le rapport mensuel de l'état des revenus et dépenses.

Sur proposition régulière, il est résolu à l'unanimité que le rapport mensuel de l'état des revenus et dépenses soit approuvé.

ADOPTÉE

7.2 - Acceptation des dépenses

Les dépenses du mois sont présentées aux élus sous une forme permettant de distinguer les comptes qui sont à payer pour ce mois, les comptes payés au cours du mois, de même que les salaires nets versés.

Sur proposition régulière, il est résolu à l'unanimité des membres du conseil que les dépenses soient approuvées.

Administration: chèque no. 3853 au chèque no. 3883 pour un montant total de 32 819,25 \$

Salaires: chèque no. 3468 au chèque no. 3491 pour un montant total de 15 262,77 \$

Les déductions à la source au fédéral s'élèvent à 2 531,76 \$

Les déductions à la source au provincial s'élèvent à 6 466,09 \$

ADOPTÉE

2023-05 6364 7.3 - Dépôt des états financiers 2022 - Raymond Chabot Grant Thornton

Dépôt des états financiers 2022 - Raymond Chabot Grant Thornton

CONSIDÉRANT qu'un avis public a été donné conformément à l'article 176.1 paragraphe 2 du Code municipal;

CONSIDÉRANT que le rapport financier de l'exercice 2022 préparé par la firme comptable Raymond Chabot Grant Thornton est présenté aux membres du conseil par Monsieur Jérôme Poulin;

CONSIDÉRANT que le personnel de la Municipalité et les auditeurs de la firme comptable ont établi et vérifié les états et rapports financiers pour l'année 2022;

IL EST PROPOSÉ par Francine Ross et résolu à l'unanimité des membres du conseil que le rapport financier préparé, consolidé et vérifié pour l'année 2022 soit accepté, déposé et approuvé tel que présenté. Qu'une copie de ce document soit transmise au ministre des Affaires municipales conformément aux exigences du Code Municipal en cette matière.

ADOPTÉE

2023-05 6365 7.4 - Budget 75e anniversaire de Milan

IL EST PROPOSÉ par René Turcotte et résolu à l'unanimité des membres présents du conseil d'autoriser un budget au montant de 3 000\$ pour la préparation du 75e anniversaire de Milan.

ADOPTÉE

8 - VOIRIE -TRAVAUX PUBLICS

8.1 - Rapport de l'inspecteur en voirie

L'inspecteur en voirie dépose son rapport pour la période du mois d'avril 2023.

2023-05 6366 8.2 - Chlorure de calcium liquide 35% pour 2023

La Municipalité de Milan a reçu 2 soumissions pour le chlorure de calcium liquide 35%.

1- Les Entreprises Bourget Inc au montant de 0,4219\$ / litres;

2- Transport Adrien Roy et Filles Inc. au montant de 0.364\$ / litres.

CONSIDÉRANT QUE Transport Adrien Roy et Filles Inc. peut faire l'épandage rapidement du chlorure de calcium liquide 35% lorsque nous en avons besoin;

IL EST PROPOSÉ par Francine Ross et résolu à l'unanimité des membres présents du conseil d'accepter la soumission de Transport Adrien Roy et Filles Inc. pour 70

000 litres de chlorure de calcium liquide 35%, au montant de 0,364\$ / litre.

ADOPTÉE

**2023-05
6367 8.3 - Vitesse 50 KM Saint-Léon**

IL EST PROPOSÉ PAR René Turcotte et résolu à l'unanimité des membres présents du conseil d'effectuer le changement de la vitesse à 50 KM dans le chemin Saint-Léon à partir du village jusqu'au numéro civique 261.

ADOPTÉE

**2023-05
6368 8.4 - Demande de prix pour les travaux d'excavation et de transport pour l'année 2023**

La Municipalité de Milan a reçu 3 prix pour les travaux d'excavation et de transport pour l'année 2023.

Les prix ont été déposés aux membres du conseil municipal.

1- Excavation MRO Inc.

2- Excavation Ménard Inc

3- Excavation Clément Duquette Inc.

IL EST PROPOSÉ par Michel Rancourt et résolu à l'unanimité des membres présents du conseil de prendre les services de l'entrepreneur qui sera disponible lorsque la Municipalité aura besoin de faire ses travaux d'excavation et de transport pour l'année 2023.

ADOPTÉE

**2023-05
6369 8.5 - Travaux d'excavation emplacement jeux d'eau**

IL EST PROPOSÉ PAR René Turcote et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents que les travaux d'excavation pour la préparation de l'emplacement des jeux d'eau soient effectués par Excavation Alain Ménard Inc. et Excavation MRO Inc. et que les honoraires seront payés à l'heure, car il est difficile de prévoir les coûts exacts pour l'exécution des travaux;

QUE les voyages de terres soient distribués aux citoyens ayant fait la demande, mais que la distance sera évaluée afin de permettre que travaux ne soient pas pénalisés;

QUE les travaux devront débuter après la période de dégel.

ADOPTÉE

9 - SÉCURITÉ PUBLIQUE ET CIVILE

**2023-05
6370 9.1 - Croix-Rouge - Amendement No.1 à l'Entente de service aux sinistrés**

IL EST PROPOSÉ PAR René Turcotte et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents d'accepter l'amendement de prolongation de l'entente Services aux sinistrés de la Croix-Rouge canadienne.

ADOPTÉE

10 - LOISIRS-TOURISME

**2023-05
6371 10.1 - Adhésion 2023 SAE +**

CONSIDÉRANT la volonté de la municipalité de Milan d'offrir un service d'animation estival de qualité pour sa population en 2023;

CONSIDÉRANT que la Société de Développement Économique du Granit offre une bonification de son aide par l'intermédiaire de la certification SAE+;

CONSIDÉRANT que la certification SAE+ est un apport bénéfique pour améliorer plusieurs volets d'un camp de jour et que cet engagement régional solidifie l'offre en matière de service d'animation pour l'ensemble des municipalités participantes;

Il est proposé par Bianka Côté;

Appuyé par Louiselle Gazaille Rouillard;

Que la municipalité de Milan s'engage à payer le montant de 980,00\$ pour renouveler son adhésion à la certification SAE+.

L'adhésion à la certification SAE+ se décline ainsi;

- 700\$ par SAE pour l'accompagnement des animateurs et gestionnaires =700\$
 - Soutien au recrutement des animateurs
 - Accompagnement à la mise en place du service
 - Boîte à outils virtuelle
 - Location de capsules d'animation sans frais
 - Soutien et intervention en collaboration avec le CIUSS
 - Soutien des animateurs et visites dans le SAE
 - Rapports d'observation hebdomadaires
 - Groupe Facebook privé pour les gestionnaires et les animateurs
- 140\$ par animateur pour la formation DAFA et la formation COORDONNATEUR D'UNE ÉQUIPE D'ANIMATION 2 X animateurs = 280\$
 - Formation sur deux journées (20 et 21 mai 2023)
 - Autobus
 - Repas et hébergement
 - Évaluation de fin de stage DAFA
 - License DAFA

ADOPTÉE

11 - HYGIÈNE DU MILIEU-RECYCLAGE

2023-05 6372 11.1 - Compostage domestique

La Municipalité de Milan a opté pour le compostage domestique, afin de réduire le tonnage des ordures et se conformer aux exigences du gouvernement.

La Municipalité de Milan a également fait en sorte qu'il n'aura pas une collecte supplémentaire à payer et que le compost que chacun obtiendra sera le sien.

Tout l'équipement nécessaire est offert gratuitement grâce à la subvention de Récy-Québec obtenue par la Municipalité.

IL EST PROPOSÉ PAR Francine Ross et résolu à l'unanimité des membres présents du conseil qu'un crédit de 25\$ sur la taxe de collecte des ordures 2024 sera donné aux résidents permanents présents à la séance d'information organisée le samedi 13 mai 2023.

ADOPTÉE

12 - LÉGISLATION

13 - VARIA

Le varia demeure ouvert.

13.1 - Prochaine séance ordinaire du conseil

La prochaine séance ordinaire du conseil se tiendra le lundi 5 juin 2023 à 19h30.

2023-05 14 - CORRESPONDANCE
6373

IL EST PROPOSÉ PAR Michel Rancourt et résolu à l'unanimité des membres du conseil présent de faire un don à la Fondation Maison La Cinquième Saison au montant de 500\$.

ADOPTÉE

15 - PÉRIODE DE QUESTIONS

16 - CLÔTURE ET LEVÉE DE LA SÉANCE

IL EST PROPOSÉ par Louiselle Gazaille Rouillard et résolu à l'unanimité des membres du conseil que cette séance ordinaire soit levée à 20h25.

ADOPTÉE

Jacques Bergeron, maire

Sylvia Roy, directrice générale et greffière-trésorière

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT

Je soussignée, directrice générale, greffière-trésorière de la Municipalité de Milan, certifie par la présente que les crédits budgétaires sont disponibles pour les dépenses décrites par le conseil de cette séance de la susdite municipalité.

Sylvia Roy, directrice générale, greffière-trésorière

Je, Jacques Bergeron, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi et toutes les résolutions qu'il contient au sens de *l'article 142(2) du Code municipal*.

Jacques Bergeron, maire